

INFORMATION SUR LA SECURITE DES MATERIAUX

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT

NOM DU PRODUIT: SPECTACULAR "PLUS"

N. DU PRODUIT. NUMERO N.A.

NUMERO DE PRODUIT 00239FF

(PIN):
CLASSE WHMIS: D2B

H.M.I.S

UTILISATION DU Fini pour plancher ultra rapide

CLASSE DE DANGER Non Régulé

PRODUIT:
ENTREPRISE:

DOT:
LE NOM D'EXPEDITION DOT:

Essential Industries, Inc.
P.O. Box 12
Merton, WI 53056-0012

N.A.

H.M.I.S		DEGRE DE DANGER
1	SANTÉ	4 = Très grand 3 = Elevé 2 = Modéré 1 = Léger 0 = Insignifiant
0	FEU	
0	RÉACTIVITÉ	
B	PROTECTION PERSONNELLE MAXIMUM	

EN CAS D'URGENCE: 800-843-6174

A = Lunettes B = Lunettes & Gants C = Lunettes, Gants & Tablier

ABBREVIATION KEY: N.A. - Not Applicable N.E. = Not Established N.D. = Not Determined

SECTION 2 - INFORMATION SUR LES INGREDIENTS DANGEREUX

IDENTIF. DU PRODUIT DANGEREUX	# CAS	%	PEL	TLV	LD50	LC50
Eau	7732-18-5	40-70	N.E.	N.E.	N.D.	N.D.
Ether monoéthyle au glycol diéthylène	111-90-0	3	N.E.	N.E.	5.4g/kg	N.D.
Phosphate au tributoxyéthyle	78-51-3	1-5	N.E.	N.E.	9.49g/kg	30mg/l
Emulsion polymère acrylique	N.A.	15-40	N.E.	N.E.	>5g/kg	N.D.
Emulsion polyéthylène	N.A.	7-13	N.E.	N.E.	N.D.	N.D.

à ò ú ß
è ô ù

Ce mélange contient 3% de Ether monoéthyle au glycol diéthylène qui est sujets aux exigences de signalement de la section 313 du titre III de l'acte des Amendments Superfund et de ré-autorisation de 1986 et de 40 CFR, Section 372.

SECTION 3 - DONNEES PHYSIQUES

Couleur: Laiteux	Point d'Ébullition: 100°C (212°F)	Pression de Vapeur: <30 mm de Hg	pH: 8.3 - 8.8
Odeur: Douce	Point de Congélation: 0°C (32°F)	Densité de Vapeur (Air=1): <1	1% pH: N.A.
État Physique: Liquide	Coeff. de Par. Eau / Huile: N.E.	Taux d'Évaporation (Eau=1): N.E.	Gravité Spécifique: 1.02 gm/ml
Solubilité: Miscible	Seuil de l'Odeur: N.E.	VOC Contenter: 4.7%	Lester par le Gallon: 8.54 lbs./gal.

SECTION 4 - DONNEES SUR LE DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Points d'Éclair: N.A.	Température d'auto-ignition: N.A.	Moyens d'Extinction: Utiliser des poudres chimiques SÈCHES ou du CO2.
Limites d'Inflammabilité: N.A.	LEL: N.A. UEL: N.A.	Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Aucun.
Produits de Combustion Dangereux: N.A.		Remarques additionnelles sur les risques d'explosion: Aucun.

SECTION 5 - DONNEES SUR LA REACTIVITE

Stabilité chimique: Stable.	Décompositoin dangereuse de sous-produits: Aucun ne connaissait.
Incompatibilité (Matériaux à éviter): Aucun ne connaissait.	Polymérisation dangereuse: La volonté Ne survient pas.

SECTION 6 - PROPRIETES TOXICOLOGIQUES

Chemins d'Entrée: Ingestion.	Produits à Synergie Toxique: Aucun ne connaissait.
Sansibilisation: Non.	Conditions médicales aggravées par l'exposition: Aucun ne connaissait.
EFFETS OF SUREXPOSITON (Aigus et/ou Chroniques):	
Yeux: Un contact direct peut causer de l'irritation.	Effet Cancérogène: PAS d'effet cancérogène.
Peau: Un contact prolongé ou répété peut causer de l'irritation.	Effet Mutagène: PAS d'effet mutagène.
Ingestion: Peut causer gastro-intestinale irritation, écoeuement, diarrhee.	Effet Tératogène: PAS d'effet tératogène.
Inhalation: Lorsqu'il est utilisé pendant longtemps dans des lieux mal ventilés, peut irriter les muqueuses nasales.	Effet Reproductive: Pas toxicité reproductive n'effectue.

SECTION 7 - MESURES PREVENTIVES ET DE CONTROLES

Protection Respiratoire: Aucun normalement ne nécessitait avec la ventilation adéquate de pièce.	Ventilation: Evacuation locale: N.A. Mécanique: Acceptable
Gants de Protection: Caoutchouc si nécessaire pour protéger la peau sensible.	Protection des Yeux: Selon les besoins pour éviter les éclaboussures aux yeux.
Habit et Equipement de Protection: Selon les besoins pour éviter que la peau soit mouillée.	Pratiques Hygiéniques Après la manipulation, bien se laver les mains à et de Travail: l'eau et au savon.
Exigences de Remisage: Rermiser dans, un endroit frais et sec. Avoir de bonnes pratiques ménagères.	Remarques Additionnelles Sur les Risques d'Explosion: Conserver hors de la portée des enfants.

Étapes à Suivre si le Matériau Ramasser et réutiliser si possible. Mettre aux égouts avec de grandes quantités d'eau si cela est permis para les autorités réglementaires le permettent ou bien faire absorber est Renversé ou Répandu: sur un matériau inerte (sable, argile, etc.) et mettre dans un récipient pour mettre au rebut correcte. Ne pas laisser se répandre dans des voies d'eau publiques.

Mise au Rebut: Selon toutes les autorisation réglementaires fédérales, de province, d'état et locales.

SECTION 8 - PREMIERS SOINS EN CAS D'URGENCE

PREMIERS SOINS REMARQUES POUR LE MEDECIN:

Yeux: Lavar abondamment à l'eau pendant 15 minutes en ayant les paupières ouvertes.

Peau: Laver à l'eau et au savon doux.

Ingestion: Donner 2-3 grands verres d'eau. Demander de l'aide médicale.

Inhalation: Mettre le patient à l'air frais et au repos. Dans tous les cas où les symptômes persistent, faire appel à une aide médicale.

Noter à Physican: Aucune information supplémentaire.

SECTION 9 - INFORMATION SUR LA PREPARATION

Préparé Par: Regulatory Affairs Department

Téléphone: 262-538-1122

Date de la Préparation: 3/5/2008.